

TERRITOIRE

Base de loisirs des Mottets : un lieu apprécié, à préserver ensemble !

Publié le 26 mai 2025



Base de loisirs des Mottets : un lieu apprécié, à préserver ensemble !

Avec le retour des beaux jours, les 8 hectares de la base de loisirs des Mottets rencontrent un franc succès auprès des familles, promeneurs et amateurs de plein air. Entre espaces arborés, aires de jeux et zones de pique-nique, chacun peut y trouver un cadre agréable pour se détendre et profiter de la nature.

Les aires de jeux des Mottets

Les aires de jeux sont particulièrement appréciées par les enfants et leurs accompagnateurs. Pour garantir leur durabilité et permettre à tous les jeunes usagers d'en profiter pleinement, il est important de respecter :

- Les tranches d'âges indiquées pour chaque structure,
- La surveillance active des enfants par les adultes.
- Ces équipements sont soumis à une réglementation spécifique, merci de l'appliquer pour le bien de tous !

Rappel des règles à respecter sur le site

<https://grand-lac.fr/information/actualites/base-de-loisirs-des-mottets-un-lieu-apprecie-a-preserver-ensemble-40095?>

Afin de préserver la qualité des lieux et de respecter le travail quotidien des agents qui veillent à votre confort, nous vous invitons à respecter le règlement intérieur du site. Voici les principales consignes :

- Utilisez les conteneurs poubelles pour vos déchets.
- Les chiens ne sont pas autorisés, même tenus en laisse.
- Les barbecues au sol ou mobiles sont interdits pour des raisons de sécurité. Merci d'utiliser uniquement les structures prévues à cet effet (8 feux fixes disponibles).
- Le bivouac et le stationnement de nuit (sur le site et les parkings) ne sont pas autorisés.



Ensemble, faisons en sorte que la base de loisirs des Mottets reste un lieu agréable, propre et sécurisé pour tous. Merci pour votre compréhension et votre engagement.



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
13100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.